



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 FÉVRIER 2025

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 27</p> <p>Date de la convocation : Le 28 janvier 2025</p> <p>Publication site internet : Le 12 février 2025</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL.</p> <p>Étaient représentés : Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Virginie NAIRE ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.</p> <p>Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
---	--

Délibération n°11

Rapporteur : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Objet : Construction d'un musée de l'automobile - Lancement de la procédure de consultation et Délégation à M. le Maire pour signature des marchés de travaux

La Commune d'Ugine souhaite construire un musée de l'automobile au lieu-dit le « Crest-Cherel » sur la parcelle n°453 cadastrée section E d'une superficie de 1320 m² et éventuellement sur la parcelle n°452.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à l'agence d'architecture Lis et Daneau. Le coût de l'opération est estimé à environ 600 000 €, il est donc nécessaire de lancer une consultation qui sera passée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

La procédure de mise en concurrence sera transmise prochainement pour publication sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans les journaux d'annonces légales et sur le site de la Ville d'Ugine.

La Commission « Achats » se réunira pour attribuer les marchés aux entreprises les mieux-disantes.

Afin de permettre la notification de ces marchés dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation à M. le Maire, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature des marchés avec les entreprises les mieux-disantes.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 23 voix pour, 1 abstention (M. Simon OUVRIER-BUFFET) et 3 oppositions (M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI) :

- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine à engager la consultation,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou à défaut son représentant à signer les marchés afférents aux travaux de construction d'un musée de l'automobile avec les entreprises les mieux-disantes, selon les conditions financières citées ci-dessus**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20250203-20250203_DE11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2025

Publication : 12/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

